



DANS L'OEIL D'ETHNA

MINISTERE DE LA SANTE & ASSURANCE MALADIE: PLAN D'ACTIONS POUR LES MALADES CHRONIQUES SANS MEDECIN TRAITANT ...

Accès Aux Soins | **714 000** personnes souffrant d'une affection de longue durée (ALD) n'ont pas de médecin traitant

L'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé déploient un plan d'actions pour "Aller Vers" ces patients.

- 1 Fin mars 2023, l'Assurance Maladie va informer les assurés âgés de 17 ans et plus en ALD sans médecin traitant du lancement d'actions attentionnées pour les accompagner dans leur recherche de médecin traitant.
- 2 L'Assurance Maladie va identifier les patients en ALD âgés de 17 ans et plus ayant consulté au moins 3 fois le même médecin dans l'année, sans qu'il soit déclaré comme leur médecin traitant.
- 3 L'Assurance Maladie adressera ensuite à chaque médecin la liste des patients en ALD qu'il voit au moins 3 fois par an sans être leur médecin traitant et l'invitera à les déclarer dans sa patientèle, s'il en est d'accord.
- 4 Plusieurs autres actions s'appuieront ensuite sur les acteurs de santé des territoires (les communautés professionnelles territoriales de santé #CPTS, les maisons de santé pluriprofessionnelles, les centres de santé, etc.).

En savoir + <https://lnkd.in/evCJ4wTd>

Parce que "ALD" ne peut être dissociée de "ETP" :

5 : profiter de cet échange avec les médecins traitants pour les informer de l'existence de programmes d'ETP afin qu'ils en parlent aux malades chroniques .

Cartographie des programmes ETP en Nouvelle Aquitaine --> www.ethna.net